

Ministère de la Transition Écologique
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales,
Ministère de la Mer

FO revendique au CHSCT Ministériel

Lundi 31 mai, se tenait un CHSCT-M avec à l'ordre du jour, les présentations des mesures de déconfinement à mettre en place au sein des services du Ministère et donc des DIR.

Encore une fois, notre Ministère laisse à ses chefs de service déconcentrés la gestion des mesures de déconfinement et, avant même que celles-ci soient passées en CHSCT-M, certains services ont mis en place des obligations là où le texte préconise des recommandations !

Les représentants **FORCE OUVRIÈRE** au CHSCT-M, ont porté diverses revendications afin d'éviter les erreurs commises par le passé, passé pas si lointain puisqu'il date de l'année 2020 !

FORCE OUVRIÈRE a demandé que soit pris en compte la tension et la fatigue, principalement mentale, que cette longue période de crise sanitaire a généré et que la reprise se fasse en douceur.

Les services sociaux et les médecins de prévention doivent être associés à cette reprise, les agents ont été éloignés du collectif de travail et ceux qui n'ont pas pu avoir accès au télé-travail sont peut-être plus vulnérables et à fleur de peau.

FORCE OUVRIÈRE a également mis en garde l'administration, des dérives que la crise sanitaire et le confinement ont amplifié, de nombreux entretiens professionnels n'ont pas pu se tenir en présentiel, les éléments d'objectifs ont été fortement perturbés, les conditions de travail n'ont pas été optimales et on vient reprocher aux agents de n'avoir pas atteint les objectifs !

Les représentants des personnels ont été fortement mis à contribution par les administrations locales durant cette crise, et on vient maintenant leur opposer cet investissement.

Attention, il n'y a qu'un pas pour aller vers des discriminations syndicales !

Sur le sujet de la vaccination, **FORCE OUVRIÈRE** a revendiqué le libre arbitre de chacun, nul ne doit être obligé de passer par la vaccination, ce n'est pas une obligation et elle peut dépendre d'un avis médical.

FORCE OUVRIÈRE a insisté pour que les négociations sur le télé-travail reprennent dès que celles de la Fonction publique seront terminées, on ne peut pas continuer sur les mêmes bases après ces longs mois de télé-travail.

Pour les **Personnels d'Exploitation**, les représentants **FORCE OUVRIÈRE**, sont intervenus sur un sujet connexe à notre Ministère mais oh combien important : **le nouveau statut de « mort pour le service de la république ».**

Le SNP2E revendique, depuis 5 ans, que les agents PETPE décédés dans l'exercice de leurs fonctions aient accès à la reconnaissance de la Nation, et soient nommés au grade immédiatement supérieur.

Parfois, au coup par coup cela c'est fait, trop peu et souvent partiellement. Ce nouveau statut, même s'il ne vient pas intégrer un nouvel élément de sécurité, vient reconnaître et valider la dangerosité des missions des PETPE au service des citoyens.

Ce nouveau statut intègre la mise en place d'un statut de « *pupille de la République* » pour les orphelins des personnes décédés qui permettra à ces enfants de pouvoir poursuivre leurs études par la « *protection et le soutien matériel de l'État* ».

Mais là encore, il y a des HICS !

Les PETPE ne sont pas nommément cités parmi les agents fonctionnaires bénéficiaires de ce nouveau statut et, concernant les statuts de pupille de la République, il assure un suivi, par l'État, jusqu'à l'âge de 21 ans ce qui, au vu des cursus scolaires actuels, est un âge bien trop court.

C'est pourquoi, **les représentants FORCE OUVRIÈRE**, ont revendiqué que les Personnels d'Exploitation des TPE soient intégrés à ce nouveau statut et que soit discuté la « *durée d'assistance* » accordée aux pupilles de la République.

Pour clore les revendications, **les représentants FORCE OUVRIÈRE**, ont interpellé l'administration Ministérielle sur le sujet de la Loi 4D (à laquelle FO est opposé) et de son impact sur les territoires Ultra-Marin où il existe des réseaux routiers gérés par l'État, les agents travaillant sur ces RN craignent quant à leur devenir.

La réponse de la Secrétaire Générale sur ces sujets propres aux PETPE :
« **je vais me renseigner** » !

Il va falloir faire plus que se renseigner, il va falloir acter des choses concrètes, il va falloir que cette administration prenne en compte un peu plus les Personnels d'Exploitation.

FORCE OUVRIÈRE, au-delà du CHSCT Ministériel, portera ces revendications qui sont importantes pour les agents, mais surtout pour leurs familles à qui l'on pense quand il y a un accident, mais que l'État ignore ensuite ; **FO ne les oublie pas**.

Pour rappel, **FORCE OUVRIÈRE et la CGT PTRI**, organisent une **manifestation à Paris le 15 juin prochain**, pour la défense des DIR et contre la Loi 4D.

En effet, le schéma proposé est clair avec l'éclatement des services par la vente à la découpe, ainsi que les baisses de niveau de services induisant les pertes de rémunération pour les personnels, le tout dans une trajectoire de réduction drastique des effectifs.

Tous ensemble le 15 juin, pour :

- ➔ **PLUS de PERSONNELS,**
- ➔ **MOINS de RESTRICTIONS,**
- ➔ **MAINTIEN de la TECHNICITÉ DES AGENTS,**
- ➔ **CARRIÈRES REVALORISÉES.**

Nous comptons sur vous, pour les modalités de cette manifestation, prenez contact avec les représentants des personnels qui sont dans les services.

Résister, revendiquer, reconquérir